

LISTE DES CONTRATS MUNICIPAUX

Conformément à l'article 961.4(2) du Code municipal, la loi nous exige maintenant à publier sur notre site Internet la liste de tous les contrats de 25 000 \$ et plus ou de 2 000 \$ et plus à un même contractant et totalisant plus de 25 000 \$. Le rapport qui suit fait état de tous les contrats que la municipalité a conclu en 2018, soit :

NOM DU FOURNISSEUR	OBJET DU CONTRAT	MONTANT
2018		
Garage Yvan Asselin inc.	Camion GMC 2500 pour la voirie.	37 800,00 \$
Groupe ABS inc.	Frais de laboratoire – Aménagement du boulevard Mercier et de la Rue du Coteau	30 443,26 \$
Groupe Conseil CHG S.E.N.C.	Surveillance de travaux – Aménagement du boulevard Mercier et de la Rue du Coteau	75 232,94 \$
Hydro-Québec	Électricité	102 695,82 \$
L. Amiot et S. Bergeron, Architectes	Architecture – Pavillon des Loisirs	43 276,46 \$
Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Honoraires professionnels plainte Commission municipale du Québec dossier monsieur Donald Mercier, conseiller.	40 941,50 \$
Les Constructions Envergure inc.	Construction du Pavillon des Loisirs.	430 189,64 \$
Les Entreprises Gilbert Cloutier inc.	Aménagement du boulevard Mercier et de la rue du Coteau.	527 047,80 \$
MRC de Bellechasse	Frais d'ingénierie, quote-part, roll-off et compresseur pour le système cascade.	644 651,70 \$
Ministère du Revenu du Québec	Déductions à la source.	205 407,64 \$
Ministre des Finances	Versement de la Sûreté du Québec	303 934,00 \$
Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse	Quote-part pour l'utilisation de l'aréna	27 809,30 \$
Receveur Général du Canada	Déductions à la source	85 589,44 \$
SSQ, Société d'assurance-vie inc.	Assurances collectives	48 267,91 \$
Transport Maurice Godbout	Contrat de déneigement	240 621,07 \$